

Sujet : [INTERNET] Condé sur Iton dans Mesnils sur Iton

De : Gerard DERYCKE <gerard.derycke@orange.fr>

Date : 13/03/2022 17:18

Pour : pref-epconde-sur-iton@eure.gouv.fr

Bonjour Monsieur le commissaire enquêteur,

Je suis contre cette défusion par ce que cela déstabiliserait la collectivité de Mesnils sur Iton qui est en pleine construction.

Cette proposition de défusion est contraire à l'évolution normale des collectivités et à la volonté du gouvernement, en plus aller vers cette défusion entraînerait des coûts liés à son procès, d'où un gaspillage de l'argent public qui doit servir à construire et non à déconstruire .

Conde sur Iton est une des communes fondatrices de Mesnils sur Iton, son conseil municipal a voté largement pour la création de la commune nouvelle..

Veillez agréé, Monsi